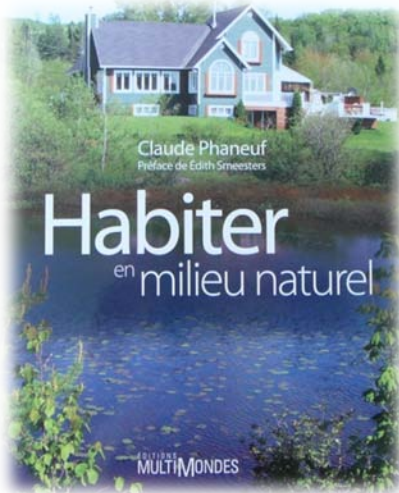


Habiter en milieu naturel

Un livre sur le respect de la nature

Avant que vous ne débarquiez près d'un lac pour bâtir un chalet ou une résidence, la nature faisant bien les choses, n'essayez pas de la mettre à votre main. Tâchez plutôt de l'imiter. « Autrement, vous risquez de détruire ce qui, pourtant, vous a attiré : la biodiversité, entre autres », dit Claude Phaneuf, biologiste et président de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Sergent et farouche défenseur des rives, dans son livre ***Habiter en milieu naturel***.



Nous vous recommandons fortement la lecture de cet ouvrage. Les arguments de l'auteur pour la protection de l'environnement sont pertinents et très intéressants dans le contexte de notre municipalité. Ce livre contient des photos d'implantations réussies, d'autres aux effets malheureux. Enfin, des grilles de réflexion, de planification et de mises en œuvre de projets sont présentes dans cet ouvrage. Monsieur Phaneuf nous livre son expérience de vie à la campagne au cours de laquelle il a concrétisé l'achat et la réfection d'un chalet, la copropriété de chalets sur des terrains sous bail de villégiature et la construction

d'une résidence permanente en milieu naturel. Il nous rapporte des éléments de ses trois projets sur les rives de différents lacs où il a rencontré diverses embûches pour lesquelles il a cherché et appliqué des solutions judicieuses.

Selon M. Phaneuf, un milieu naturel ce n'est pas la ville et ce n'est plus la banlieue. Laissez chez vous votre pelouse, vos massifs de plantes annuelles, vos engrais et pesticides. Bref, place aux plantes indigènes et non aux pommiers et autres arbres fruitiers exotiques qui ont leur place dans un peuplement d'érables ou de bouleaux jaunes.

Vous pouvez vous procurer cet ouvrage notamment à l'adresse Internet suivante : www.multim.com ou 1-800-840-3029.